



**HAL**  
open science

## Saisir la maltraitance parentale. Une approche discursive

Rose Moreau Raguenes

► **To cite this version:**

Rose Moreau Raguenes. Saisir la maltraitance parentale. Une approche discursive. S. Wharton; S. Vernet; M. Gasquet-Cyrus. La sociolinguistique, à quoi ça sert ? Sens, impact, professionnalisation, Presses Universitaires de Provence, pp.163-177, 2024, 979-10-320-0535-4. hal-04831025

**HAL Id: hal-04831025**

**<https://hal.science/hal-04831025v1>**

Submitted on 16 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# La sociolinguistique, à quoi ça sert ?

Sens, impact, professionnalisation

sous la direction de

Sylvie Wharton, Samuel Vernet  
Médéric Gasquet-Cyrus



LANGUES ET LANGAGE



# La sociolinguistique, à quoi ça sert ?

Sens, impact, professionnalisation

sous la direction de

Sylvie Wharton, Samuel Vernet & Médéric Gasquet-Cyrus

2024

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

29, avenue Robert-Schuman - F - 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur <http://presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup>

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPUD <https://www.afpu-diffusion.fr>

DISTRIBUTION LIBRAIRIES : DILISCO Groupe Albin Michel

# Saisir la maltraitance parentale

## Une approche discursive

Rose Moreau Raguenes

CY Cergy Paris Université, Laboratoire AGORA et Institut des Humanités Numériques

*Vous savez, pour se croire, faut-il encore être cru.*

Judith Godrèche, 49<sup>e</sup> Cérémonie des César, 23 février 2024

## Introduction<sup>1</sup>

Ce travail autour de la maltraitance parentale a été motivé par des bribes d'expériences partagées lors de conversations informelles. En entendant des personnes exprimer l'impact de certaines paroles sur elles, notamment prononcées par des proches ou supérieurs hiérarchiques, je me demandais comment se construisait l'effet produit et comment il s'inscrivait dans le temps. Ces partages récurrents me disaient qu'il méritait d'être caractérisé car il existait pour ces personnes – qu'une telle recherche avait du sens. J'ai alors entrepris d'étudier la « maltraitance verbale » en choisissant la relation parent-enfant comme cadre.

Investir la maltraitance parentale en sciences du langage soulève cependant des difficultés méthodologiques. L'accès à l'interaction maltraitante est difficile, d'une part, pour des raisons déontologiques et éthiques. Un second type de difficultés est directement lié à l'instabilité et au caractère situé de la catégorie *maltraitance* : de quel point de vue l'interaction parent-enfant peut-elle être catégorisée comme maltraitante ?

---

1 Ce texte s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche international Draine, Haine et rupture sociale : discours et performativité (<<https://groupedraine.github.io/>>), qui travaille autour des discours de haine, des discours extrêmes, des discours violents et des genres respectifs qui leur sont liés. Je remercie très chaleureusement Julien Longhi d'avoir nourri et guidé ce texte tout au long de l'écriture ; Laurence Rosier, pour ses relectures et retours précieux ; Laurence Delpérié, pour ses avis honnêtes et riches ; le comité éditorial de l'ouvrage et les relecteurs et relectrices anonymes pour leurs retours constructifs ; le laboratoire AGORA et l'IDHN de CY Cergy Paris Université, dont le soutien rend ce travail possible.

Comme le souligne Sylvie Ayimpam, pour enquêter sur la violence « [l]a principale question est de savoir si le chercheur doit considérer comme de la violence des actes que les enquêtés ne définissent pas comme tels et vice-versa » (2015 : § 2). Ce texte vise alors à rendre compte des enjeux qui sous-tendent l'étude de l'expérience de maltraitance parentale, et plus particulièrement de sa mise en discours.

À cette fin, il nous faudra examiner le caractère situé de la notion « maltraitance » et dès lors interroger la manière dont il est possible de la saisir. Ces implications nous mèneront au corpus d'étude investi, constitué de témoignages anonymes publiés sur le compte Instagram *Parents toxiques*<sup>2</sup>. Notre réflexion dans son ensemble interrogera comment et pourquoi faire sens de ces productions discursives et, par là, s'attachera à formuler le sens d'une approche sociodiscursive.

## La maltraitance parentale, une réalité sociohistoriquement située

### Une réalité émergente

Le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey [1993] 2010 : 10155) recense l'usage du verbe *maltraicter* à partir du début du xvi<sup>e</sup> siècle, avant son évolution vers sa forme actuelle *maltraiter* après 1550. Il spécifie la manière dont on traite une personne : il s'agit de traiter « durement » ou « avec violence ». De façon intéressante, l'apparition du nom *maltraitance* est signalée comme récente, à partir de 1987, et est explicitement associée aux enfants (« s'applique aux mauvais traitements infligés à des enfants »).

Une comparaison avec les neuf éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* conforte cet éclairage : le verbe *maltraiter* est renseigné dès la première édition (1694, « Offenser, outrager de coups ou de paroles ») alors que le nom *maltraitance* n'a pour sa part été ajouté que dans la neuvième édition, actuellement en cours d'achèvement (1992-). La définition proposée est toutefois moins restrictive : il s'agit là du « fait d'infliger des mauvais traitements à un être vivant ». De la même manière, la dernière édition du *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey 2019, tome 3 : 3909) élargit son application et introduit en outre l'idée de vulnérabilité, en ajoutant aux enfants les « personnes malades, âgées, sans défense » ; on y note aussi l'apparition du nom *bientraitance* en miroir de *maltraitance* (« dans le cadre de la lutte contre la maltraitance »).

L'apparition récente du substantif coïncide avec l'institution de la maltraitance en tant que problème social. Elle est par exemple mobilisée et définie dans des textes institutionnels, notamment dans le cadre de relations de confiance et/ou responsabilité qui impliquent des personnes vulnérables. Elle concerne des comportements variés dont le point commun est de porter préjudice à l'être concerné :

*La maltraitance de l'enfant* désigne les violences et la négligence envers toute personne de moins de 18 ans. Elle s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, d'abus sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou

---

2 La constitution du corpus de témoignages de *Parents toxiques* a eu lieu dans le cadre d'une thèse de doctorat dirigée par Julien Longhi et Laurence Rosier. Elle a été amorcée dans un mémoire de master 2 dirigé par Claudine Moïse (Moreau Raguènes 2021) ; le présent texte reprend certaines réflexions menées dans ce manuscrit (chapitre 1).

d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir (Organisation mondiale de la santé)<sup>3</sup>.

La *maltraitance* au sens du présent code vise toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non. Leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations (Code de l'action sociale et des familles, Article L119-1 créé par la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants)<sup>4</sup>.

Outre le caractère récent de cette notion, observons que le programme sémantique du verbe *maltraiter* implique deux participants animés – quelqu'un qui maltraite (l'agent) et quelqu'un qui est maltraité (le patient). L'agent peut ne pas être conscient, ou ne pas reconnaître, qu'il a maltraité quelqu'un (cf. dans la définition ci-dessus « Les situations de maltraitance peuvent être [...] intentionnelles ou non »), et le patient peut ne pas être conscient d'avoir été maltraité ; ils peuvent, cependant, réinterpréter et recatégoriser la situation par la suite.

On peut alors formuler deux enjeux contigus qui sous-tendent cette réalité : l'écart possible entre les points de vue d'agent et patient, et son caractère sociohistoriquement situé. Les points de vue des personnes concernées peuvent en effet évoluer selon les évolutions de ce qui est considéré maltraitant ou non – et donc, de ce qui est considéré acceptable ou normal.

### Entre représentations et normes sociales

Penchons-nous maintenant sur la maltraitance parentale plus particulièrement. Les attitudes actuelles au regard de ce qui constitue des comportements parentaux acceptables ou non résultent de changements survenus dans la manière de considérer l'enfant. En ce sens, la notion *maltraitance* émane de représentations autour de la personne de l'enfant et de la manière dont il convient de la traiter ou non. Elle s'inscrit dès lors dans une idéologie, définie par Louis Althusser comme « un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée » (1965 : 238 cité par Vernet 2023 : § 4). Samuel Vernet souligne l'utilité d'une telle définition :

Si une telle définition a son utilité dans le champ sociolinguistique, c'est qu'elle *permet de saisir les discours comme une actualisation idéologique à un instant T, dans un environnement social donné, historicisé*. C'est-à-dire qu'elle permet d'observer, grâce à l'analyse de discours, les ancrages idéologiques dans les échanges du quotidien, dans

3 Site de l'Organisation mondiale de la santé, <<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment>>, consulté le 15 février 2024. Les mises en évidence (en italiques) seront toujours de mon fait.

4 <[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000045135272](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045135272)>, consulté le 16 juin 2024.

la circulation des discours au sein de l'espace social, et de relier ces discours à des dynamiques sociales idéologiques plus larges. [...]

Ici, par *idéologie*, nous entendons *un ensemble de pensées, croyances et représentations organisées en système et possédant une cohérence propre. Ce système a une visée englobante, dominante et institutionnalisée dans un espace social ou un groupe social donné (ibid. : § 6-7).*

En effet, l'évolution des normes d'éducation se légitime par son institutionnalisation, comme en témoignent les mesures légales représentées dans le tableau ci-dessous. Il synthétise les évolutions dans l'appréhension de la personne de l'enfant en France que la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) a mises en évidence (Rosenczveig 2021 : 504-510).

Tableau 1. Synthèse des évolutions dans l'appréhension de la personne de l'enfant en France (adapté de Rosenczenveig 2021 : 504-510).

<b>Années 1950</b>	L'enfant est perçu comme un bien familial et est sous l'autorité paternelle ; le droit à l'éducation par la famille est reconnu.
<b>1968 et années 1970</b>	L'autorité paternelle devient l'autorité parentale en 1970 ; la majorité civile est abaissée à 18 ans en 1974.
<b>Années 1980</b>	L'enfant est une personne, avec des droits et des devoirs, dont le premier droit est d'être protégée ; une prise de conscience s'opère autour des différentes formes de maltraitance ; une loi fixe la « majorité sexuelle » à 15 ans en 1981 ; une loi sur la prévention de la maltraitance des enfants et la protection de l'enfance est promulguée en 1989.
<b>Années 1990</b>	Le nouveau code pénal (1994) recatégorise l'attentat à la pudeur en viol, agression sexuelle et atteinte sexuelle ; en 1998, la loi Guigou vise notamment à une protection pénale de l'enfant victime d'infractions.
<b>Depuis 2000</b>	En 2007, la loi Bas sur la protection de l'enfance centre la justice pénale sur les victimes ; depuis 2019, avec la loi sur les violences éducatives ordinaires, l'autorité parentale est redéfinie en excluant les violences psychologiques et physiques.

L'évolution de la notion d'autorité parentale nous intéresse particulièrement : initialement nommée « puissance paternelle », son évolution concerne autant son dépositaire (en s'étendant aux deux conjoints à partir de 1970) que la délimitation des droits et devoirs du parent envers son enfant (Pical 2014). Daniel Pical (*ibid.* : 29) souligne en effet que dans le droit romain « le *pater familias* titulaire de la *patria potestas*, la puissance paternelle, avait droit de vie et de mort sur ses enfants ». En contraste, une loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires a été promulguée en

juillet 2019. La phrase mise en évidence ci-dessous a été insérée dans l'article 371-1 du Code Civil, ici reproduit en intégralité<sup>5</sup> :

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant.

Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé, sa vie privée et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.

*L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques.*

Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.

### Étudier la maltraitance parentale en discours : quels enjeux ?

Les éléments mis en évidence jusqu'à présent nous mènent à formuler deux enjeux cruciaux pour étudier la maltraitance. D'une part, un enjeu méthodologique : mobiliser l'objet *maltraitance* constitue une saisie idéologisée des discours qui pourraient en relever. Comme l'écrit Geneviève Bernard Barbeau (2023 : § 4) à propos du *bashing*, le maniement de telles notions et la catégorisation qu'elles opèrent n'est pas neutre – c'est un geste performatif qui constitue, en soi, un placement contre ces comportements. Il faut alors décider que faire de cette catégorisation axiologisée, notamment lors de la constitution d'un corpus autour de la maltraitance parentale : un écueil serait de chercher à montrer en quoi des discours jugés maltraitants par l'analyste sont, effectivement, maltraitants. En effet, un tel jugement est façonné par l'environnement socioculturel d'un individu notamment ; il pourrait exclure des comportements qui ne semblent pas violents mais ont pourtant eu un effet violent en interaction. Dans la lignée des études sur la violence verbale menées en sociolinguistique interactionnelle et en analyse du discours (notamment Laforest & Moïse 2013 ; Moïse, Meunier & Romain 2019) j'entends alors considérer la maltraitance du point de vue de la réception, c'est-à-dire la personne qui a subi la maltraitance. Adopter ce point de vue n'est toutefois pas si simple : comme nous l'écrivions plus haut, la personne peut ne pas catégoriser certains comportements comme maltraitants immédiatement et les réinterpréter par la suite.

D'autre part, le processus d'institutionnalisation des normes qui encadrent la notion de maltraitance mérite d'être questionné et caractérisé. En effet, les modalités d'existence de la réalité *maltraitance* sont complexes : déclarer son existence requiert à la fois d'affirmer l'occurrence présente ou passée du comportement catégorisé comme maltraitant, et d'affirmer sa catégorisation comme anormale. En outre, si le Code civil redéfinit l'autorité parentale en 2019, excluant les violences physiques ou psychologiques de son périmètre, la pénalisation des comportements maltraitants dépend du Code pénal – notamment, des articles relatifs aux violences<sup>6</sup>. Remarquons que le caractère protéiforme de la violence y est aussi reconnu : « Les violences prévues par les dispositions de la présente section sont réprimées quelle que soit leur nature, y compris s'il s'agit de violences psychologiques » (article 222-14-3 du Code

5 Loi n° 2019-721, <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038746663/>>, consulté le 15 février 2024. À noter que « sa vie privée », dans le deuxième alinéa, est un ajout de la loi n° 2024-120 du 19 février 2024.

6 Code pénal, articles 222-11 à 222-14, « Des violences », <[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006417626/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417626/)>, consulté le 15 février 2024.

pénal). Il reste toutefois à savoir comment déterminer – et objectiver – ce qui fait violence, notamment lorsque les effets ou dommages causés ne sont pas tangibles ou se manifestent *a posteriori*.

## Appréhender la mise en discours de l'expérience sur *Parents toxiques*

Au regard des enjeux que le premier volet a fait émerger, j'ai fait le choix méthodologique d'appréhender la maltraitance parentale à travers la manière dont les sujets mettent en discours l'expérience vécue : il s'agit d'investir la mise en discours de la maltraitance dans un contexte de production particulier, le compte Instagram *Parents toxiques*. Ce deuxième volet s'attachera à caractériser les modalités de la mise en discours à l'œuvre sur ce compte et à interroger le sens qu'il est possible – ou non – de faire des témoignages qui constituent le corpus d'étude.

### Présentation des données

*Parents toxiques* est un compte Instagram public créé en juillet 2019, présenté comme suit par sa créatrice au moment de la constitution du corpus :



Figure 1. Présentation du compte Parents toxiques<sup>7</sup>.

Il présente différents types de contenus<sup>8</sup> qui peuvent être divisés en deux grandes catégories :

- des contenus créés ou partagés par la créatrice du compte en lien avec la maltraitance parentale et parfois plus largement les violences interpersonnelles, les discriminations et la résilience (ex. illustrations, campagnes de sensibilisation, citations) ;
- des témoignages anonymes soumis par des internautes.

<sup>7</sup> La présentation actuelle présente des différences mineures : « articles » a été supprimé du contenu (« Témoignages et illustrations ») ; la « photo » de profil est différente car le compte a un nouveau design ; une localisation a été ajoutée (Caen). Il y a actuellement 576 publications sur la page et 57 500 followers (au 10 décembre 2023).

<sup>8</sup> Nous n'aborderons pas les *stories*, c'est-à-dire des publications temporaires disponibles pendant vingt-quatre heures ; la créatrice du compte les utilise le plus souvent pour partager des contenus publiés sur d'autres comptes ou liés à l'actualité, ou encore pour donner plus de visibilité à des contenus déjà publiés sur *Parents toxiques*.

La recherche dont il est ici question porte sur les témoignages anonymes produits et publiés sur ce compte ; elle se concentre sur ceux qui ont été publiés entre juillet 2019 et septembre 2021, c'est-à-dire de la création du compte à une interruption temporaire de son activité<sup>9</sup>. Sur cette période de vingt-cinq mois, ils représentent 350 publications sur 560, soit 62,5 % du contenu permanent de la page. Faute d'espace, je renvoie à Moreau Ragueneau & Longhi 2023 (§1.1) pour les enjeux méthodologiques liés à la constitution du corpus et une explicitation du cadre de production délimité<sup>10</sup>. Après application des critères de sélection, le corpus d'étude comporte 314 témoignages.

Les témoignages anonymes sont publiés sous forme d'images dans des carrousels, c'est-à-dire des posts Instagram composés de plusieurs images<sup>11</sup> ; les internautes peuvent y réagir en cliquant sur le bouton « j'aime » ou en écrivant un commentaire :



Figure 2. Témoignage anonyme publié sur le compte Parents toxiques.

### Analyse du contexte de production

Pour analyser ces témoignages, il est nécessaire de considérer le fonctionnement technodiscursif (Paveau 2015) du compte en ce qu'il permet mais aussi contraint leurs modalités de production. En effet, la production de témoignages sur *Parents toxiques* se fait dans le cadre d'une interaction ritualisée qui implique i) les utilisatrices et utilisateurs d'Instagram qui produisent et soumettent des témoignages ; ii) la créatrice du compte ; iii) le fonctionnement de la plateforme Instagram. Elle peut être représentée en cinq étapes.

- 9 Le compte a repris son activité en mars 2023. En raison d'une interruption de dix-huit mois, une réflexion sur l'écart temporel entre les deux périodes serait nécessaire pour intégrer les témoignages les plus récents au corpus. Pour cette raison, le corpus se limite aux témoignages publiés jusqu'en septembre 2021.
- 10 Sans entrer dans le détail ici, témoigner anonymement sur *Parents toxiques* à propos de l'expérience vécue avec ses parents biologiques ou adoptifs.
- 11 Instagram autorise actuellement jusqu'à dix images par carrousel. La mise en page utilisée par la créatrice a changé plusieurs fois entre juillet 2019 et septembre 2021 ; à l'exception des premiers témoignages, la créatrice sélectionne une phrase du témoignage et l'affiche sur la page de couverture du post.

Tableau 2. Étapes de la situation d'interaction ritualisée sur *Parents toxiques*

Étape	Description
1. INVITATION	La description du compte invite les internautes à envoyer des témoignages par message (« Envoyez-moi vos témoignages en privé »).
2. SOUMISSION	Une internaute <sup>12</sup> soumet un témoignage en l'envoyant par message à @parentstoxiques
3. SELECTION	La créatrice du compte peut sélectionner le témoignage ou non.
4. ÉDITORIALISATION ET PUBLICATION	<i>Décontextualisation :</i> L'identité de la locutrice est omise ; bien que la date de publication soit indiquée par la plateforme, la date à laquelle le témoignage a été produit puis envoyé à la créatrice est inconnue.
	<i>Modifications éditoriales :</i> La créatrice applique la mise en page de <i>Parents toxiques</i> ; une ou plusieurs phrases sont sélectionnées et affichées en première page <sup>13</sup> ; la créatrice effectue parfois des modifications mineures (orthographe, grammaire, etc.) <sup>14</sup> .
	<i>“Techno-contextualisation” (Longhi 2013) :</i> La créatrice utilise les hashtags « #temoignage #parentstoxiques » en légende du témoignage, ce qui catégorise le texte à la fois en termes de genre et de thématique <sup>15</sup> .
5. REACTIONS	Les internautes peuvent réagir en « aimant » ou en écrivant un commentaire. Les commentaires s'apparentent pour la plupart à des commentaires de soutien (ex. [1]), et certains d'entre eux valident explicitement la gravité de la maltraitance ou donnent des conseils (ex. [2]). À l'inverse, certains commentaires peuvent invalider le fait que le parent a été maltraitant ou « toxique » <sup>16</sup> (ex. [3]) ; ces commentaires sont toutefois marginaux. [1] De tout cœur avec toi, et je te comprend complètement ♡ (T347) [2] Cette personne est clairement novice [sic] pour toi, vu tout ce que tu as déjà fait, tu ne lui doit absolument plus rien. Vis ta vie tranquillement, sors la de ton esprit, voire de ton cœur, comme elle t'a sortie de sa vie. Sois heureuse, c'est essentiel !! (T347) [3] Est-ce moi qui ne comprends pas le terme de parents toxique ? Je ne sais pas. Mais pour moi, elle n'est pas maître de ce qu'elle dit, fais ou même pense, pour moi elle n'est pas toxique en soit, elle avait juste besoin de soins adaptés [...]. (T333) <sup>17</sup>

12 Parce que les témoignages publiés sur *Parents toxiques* sont majoritairement écrits par des femmes, d'après les marques grammaticales et lexicales de genre, le féminin de majorité et féminin générique seront fréquemment utilisés.

13 À partir du 18 août 2019, c'est-à-dire du 69<sup>e</sup> au 350<sup>e</sup> témoignage anonyme.

14 Lors d'un échange par email, la créatrice du compte a brièvement expliqué qu'elle effectuait parfois des modifications de forme (grammaire, orthographe) quand il lui semblait que les internautes pourraient avoir des difficultés à comprendre.

15 Davantage de hashtags étaient utilisés au début, par exemple « #temoignage #meretoxique #violencepsychologique #souffrance » (T4). À partir du témoignage 94, seuls les hashtags « #temoignage #parentstoxiques » sont utilisés.

16 Je ne prends pas à mon compte l'adjectif « toxique », non dérivé d'un verbe (à la différence de « maltraitant »), car il me semble présenter le trait comme inhérent au parent.

17 L'orthographe d'origine est toujours conservée dans les extraits cités.

Les caractéristiques suivantes émergent de cette interaction :

- les textes sont catégorisés comme témoignages avant d’être produits ;
- la créatrice ne précise pas l’objet des témoignages (« Envoyez-moi vos témoignages en privé »). C’est l’intitulé du compte Instagram qui indique la thématique attendue, ainsi que les témoignages déjà publiés et les autres contenus publiés sur le compte ;
- puisque le compte s’intitule *Parents toxiques*, soumettre un texte pour publication implique de considérer son ou ses parents comme potentiellement maltraitants ou « toxiques », que cette catégorisation soit affirmée ou questionnée ;
- les témoignages qui constituent le corpus partagent une caractéristique centrale, celle d’être spontanés : les locutrices ne sont pas personnellement invitées à soumettre un témoignage mais répondent à une invitation générique qui figure dans la description du compte. Il ne s’agit pas de données élicitées dans le cadre de la démarche de recherche ;
- l’identité de l’auteur du témoignage et celle de son ou ses parent(s) sont inconnues.

Ces caractéristiques conditionnent les questions qu’il est possible de poser ou non sur ces données – et, par conséquent, le sens de cette étude. Notamment, le caractère anonyme des témoignages publiés a deux conséquences. D’une part, le fait que l’identité de l’auteur soit inconnue implique que le parent décrit comme maltraitant ou « toxique » ne peut pas être identifié ; il ne s’agit donc pas de dénoncer un individu nommément via *Parents toxiques*<sup>18</sup>. Une autre conséquence est que nous n’avons pas accès aux caractéristiques sociobiographiques des auteures et auteurs. Bien que nous sachions que le compte a été créé en France (la créatrice a partagé quelques informations personnelles dont son âge, métier, et ville de résidence), nous ne pouvons pas affirmer que les auteures et auteurs des témoignages sont français. Ceci pose problème pour déterminer le contexte de cette recherche, qui ne peut pas être présentée comme un cas d’étude sur la mise en discours de la maltraitance en contexte français : malgré le fait que sa créatrice est française, je n’ai pas d’autre choix que de considérer que le contexte de production est un compte socionumérique francophone lié mais aucunement limité au contexte français.

### Paramétrage énonciatif des témoignages

Changeons maintenant de niveau pour caractériser le paramétrage des témoignages par les locutrices. Deux situations d’interaction sont en jeu dans la mise en discours effectuée par les locutrices dans ce contexte. La situation d’interaction enchâssante est celle dont les étapes ont été mises en évidence dans la section précédente ; dans les témoignages publiés, elle se traduit par une situation d’énonciation organisée principalement autour des rôles suivants, ici représentés par les personnes P1, P2 et P3 :

- 1<sup>re</sup> personne : auteure anonyme, membres de la fratrie dans une moindre mesure ;
- 2<sup>e</sup> personne : créatrice du compte, lectorat ;
- 3<sup>e</sup> personne : le ou les parent(s) maltraitant(s) ; d’autres référents humains sont mentionnés mais ne sont généralement pas thématiques.

La situation d’interaction enchâssante rapporte et commente une autre situation d’interaction, cette fois entre parent et enfant. Cette situation enchâssée s’inscrit

---

18 La dénonciation peut toutefois viser des comportements – nous y reviendrons dans la section suivante.

dans la durée, et se matérialise par la représentation d'événements particuliers et/ou de comportements parentaux habituels. À titre d'exemple, observons comment ces deux situations sont représentées dans l'extrait de témoignage ci-dessous. Les verbes conjugués ainsi que les circonstants de lieu et temps ont été mis en évidence :

**En primaire**, mon père me frappait lorsque je « le mettais en colère » : lorsque je n'arrivais pas à ouvrir une porte ou mettre un plat dans le four parce que j'avais peur du feu, lorsqu'à mon anniversaire je suis allée le voir dans la cuisine parce que mes copines m'avaient fait pleurer... **Une fois**, alors que je me lavais les dents avant d'aller à l'école, il m'a giflé parce que j'allais être en retard. Ma bouche en sang, il m'a dit de ne le dire à personne. Je me rappelle avoir caché ma lèvre gonflée toute la matinée en me forçant à ne pas pleurer. **Une autre fois**, alors qu'il nous amenait ma petite sœur et moi **en cours de théâtre**, il nous a tiré par le bras dans les escaliers pour que nous marchions plus vite et donné des coups de pied aux fesses. Nous tombions alors sur les marches. / <sup>19</sup> **Une autre fois encore**, j'ai toqué à la porte du salon alors que mes parents étaient en train de coucher ensemble. Mon père m'a hurlé de dégager sinon il allait « me saigner ». **Un jour**, il m'a prise sur ses genoux et m'a dit que si je voulais lui dire quelque chose, je pouvais lui dire ou sinon écrire une lettre. Je lui ai expliqué que j'en avais marre qu'il me frappe. Guess what ? Il m'a frappée. [...] / **Aujourd'hui, à bientôt 25 ans**, je n'ai pas confiance en moi, j'ai peur de l'intimité et même du contact physique avec les garçons. Mais au moins, je ne suis plus sous son emprise directe, et je suis libre de vivre ma vie. (T312)

Intéressons-nous au paramétrage de la situation d'énonciation à travers ses trois embrayeurs (*je, ici, maintenant*) et de façon plus large aux trois paramètres correspondants : la personne, l'espace, et le temps. Remarquons tout d'abord la forte présence énonciative (« je », « me ») et la thématisation du père de la locutrice à travers le récit de la maltraitance (« il », « le », « mon père ») ; il est notamment représenté comme agent de procès qui s'apparentent à des comportements violents et dont la locutrice est représentée comme patient ou destinataire (ex. « mon père me frappait », « il m'a giflé », « mon père m'a hurlé de dégager »). En ce qui concerne le repérage temporel, le témoignage est en décrochage avec la situation d'énonciation : il entre d'emblée dans le récit avec seulement un verbe conjugué au présent de l'indicatif (« je me rappelle ») ; le retour au présent à la fin du témoignage, avec « Aujourd'hui », introduit les conséquences présentes de l'expérience vécue. Enfin, notons une absence de circonstants spatio-temporels précis : ce témoignage ne contient pas d'informations potentiellement identifiantes (ex. lieu de vie passé ou présent de la locutrice, noms de lieux, dates).

À partir des éléments mis en évidence dans l'exemple ci-dessus ainsi que dans la section précédente, nous pouvons représenter le paramétrage de la situation d'énonciation comme suit. Il relève à la fois du dispositif et de la mise en discours opérée par les locutrices, ce qui correspond à une énonciation que Marie-Anne Paveau qualifie de « augmentée » (2015).

---

19 La barre oblique marque le début d'une nouvelle page dans la mise en page originelle.

Tableau 3. Paramétrage de la situation d'énonciation dans les témoignages de *Parents toxiques*

	<b>Dispositif</b>	<b>Instance locutive</b>
<b>PERSONNE</b>	<p><i>i) Décontextualisation</i> Le dispositif ne donne pas d'accès aux trois paramètres de la situation d'énonciation, i.e. qui parle, où, et quand.</p> <p><i>ii) Technocontextualisation</i> (Longhi 2013) : → genre → thématique</p>	<p><i>Forte présence énonciative</i> : 6204 « je/j » dans les 314 témoignages, soit une moyenne arrondie de 20 par témoignage ;</p> <p><i>Pas d'auto-identification</i> : seules 4 locutrices disent leur prénom. Pendant la première année surtout (en 2019), certaines locutrices affirmaient leur souhait de rester anonyme.</p>
<b>ESPACE</b>		<p><i>Rareté des circonstants de lieu définis ou potentiellement identifiants</i> : seulement quelques mentions de villes, à chaque fois des villes de taille importante (e.g. Paris, Bruxelles) ;</p> <p><i>Portée des circonstants de lieu mobilisés</i> : ils complètent le verbe plutôt que la proposition (ex. « en cours de théâtre », « à la porte du salon », « sur ses genoux », T312)</p>
<b>TEMPS</b>		<p><i>Rareté des circonstants de temps définis</i> (ex. date précise)</p> <p><i>Portée des circonstants de temps mobilisés</i> : certains circonstants de temps acquièrent une dimension argumentative (Amossy 2008, 2018) en pointant implicitement ou explicitement :</p> <p>i) ce qui est normal ou non à un âge particulier ou approximatif, ex. « en primaire », « aujourd'hui, à bientôt 25 ans » (T312) ;</p> <p>ii) le caractère mémorable ou habituel d'un comportement ou d'une situation (ex. « un jour », « une autre fois encore », T312).</p>

De façon intéressante, cet essai de représentation du paramétrage énonciatif des témoignages montre l'entrelacement de deux procédés. D'une part, un effacement contextuel, qui s'apparente à une perte d'information ; d'autre part, un balisage, qui pointe le sens qu'il faut faire de l'expérience représentée.

## Vers un sens sociodiscursif

Pour clore cette réflexion, je propose ici de mettre en discussion et tenter de formuler le sens de ce travail autour de la maltraitance à partir des enjeux et éléments mis en évidence. Dans les approches sociales du langage, questionner le sens des productions discursives étudiées engage la notion de contexte. Luca Greco le définit comme « un ensemble de circonstances, sociales et linguistiques, au sein desquelles un fait linguistique (texte, acte de parole, tour de parole, action non verbale...) s'insère et grâce auquel sa signification se construit. » (2021 : 65). Une telle définition présente le contexte comme intriqué à la production de sens, et nécessaire à l'analyste pour faire sens.

Or, on peut aisément identifier des angles morts dans ce cas-ci. Comme nous en convenons à l'issue du premier volet, le contexte de production est un compte socionumérique francophone que l'on peut relier mais aucunement limiter au contexte français. En effet, l'anonymat est un trait central du corpus d'étude, à la fois prévu par le dispositif et entretenu par les instances locutives ; les témoignages de *Parents toxiques* ne sont pas le lieu d'une reconstruction de l'expérience précisément ancrée spatio-temporellement, mais de récits suspendus. Il me semble néanmoins que cette suspension de la situation d'énonciation n'est pas à considérer comme un manque pour faire sens mais comme un procédé d'effacement contextuel – un paramètre essentiel de ces mises en discours. En cela, elles diffèrent largement de témoignages produits dans un contexte juridique par exemple, qui viseraient à attester que les événements rapportés se sont véritablement produits ; leur finalité n'est pas d'identifier l'autrice ou auteur des comportements dénoncés ni de lui demander réparation.

Plus avant, la représentation opérée dans ces témoignages n'est ni neutre ni transparente : la relation parent-enfant englobe diverses situations d'interaction et s'étend sur différents âges et niveaux de maturité, ce qui ne peut être représenté de manière exhaustive dans un témoignage. Comme cela est apparu en caractérisant le fonctionnement du compte, la production et soumission d'un texte est sous-tendue par des catégorisations qui émanent du dispositif en lui-même (i.e. textes catégorisés comme témoignages, catégorisation du parent comme « toxique »). Le fait que les internautes puissent réagir au témoignage, et par là commenter la catégorisation du parent et de l'expérience vécue, est également central ; en cela, la mise en discours à l'œuvre dans ce contexte relève de l'extimité, définie en psychologie sociale par Serge Tisseron comme un « processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés » (2011 : 84) et ainsi mieux appropriés (2003).

Reconnaître que cette représentation n'est pas transparente est essentiel pour clarifier la portée de cette recherche : il ne s'agit pas de questionner ou confirmer la véracité des témoignages. De fait, je n'ai aucun moyen de confirmer que le témoignage est fidèle à la situation originale, et la notion de véracité est problématique puisqu'elle concernerait à la fois l'occurrence des événements et leur catégorisation comme maltraitants ou anormaux. Par conséquent, notre point d'entrée est un point de vue émique (Olivier de Sardan 1998) porté sur l'expérience vécue, c'est-à-dire le point de vue situé des autrices : c'est précisément parce qu'elles appréhendent leur parent dans sa possible « toxicité » que nous pouvons étudier l'expérience de maltraitance à partir de ces données. Ce choix méthodologique me semble fondamental, notamment pour des raisons éthiques que je ne peux développer ici.

Pour autant, l'objectif d'une analyse discursive ne peut être de restituer ce qui a été considéré comme maltraitant. Il ne s'agit pas de considérer une expérience donnée

comme maltraitante de façon inhérente : c'est la construction extrinsèque de la réalité « maltraitance » qui m'intéresse, c'est-à-dire sa négociation ou renégociation par le sujet locuteur<sup>20</sup>. Thématiser cette négociation et fonder le corpus sur des critères de production plutôt que des critères de contenu<sup>21</sup> a pour conséquence un éloignement de l'objet initialement visé, par rapport aux définitions (voir § 1.1) mais aussi à mes propres représentations de la maltraitance.

Dans le travail mené jusqu'à présent, je me suis notamment attachée à montrer que ces témoignages revêtent une dimension argumentative (Amossy 2018) : par le biais du marquage de l'anormalité et de l'expression de leurs effets préjudiciables notamment, les exemples de comportements parentaux convoqués y prennent valeur d'arguments dans une démonstration implicite (Moreau Raguene 2022). Dès lors, analyser l'argumentativité de ces mises en discours sert deux finalités interreliées : i) étudier le point de vue que construit *a posteriori* le sujet sur son expérience et, ainsi, les enjeux complexes qui font de la maltraitance vécue une expérience persistante ; ii) thématiser le frottement du témoignage avec des discours extérieurs et les représentations qu'ils véhiculent (ex. discours qui normalisent les violences éducatives). Deux observables que j'investis particulièrement sont le discours rapporté du parent maltraitant et sa (re) nomination (ex. *génitrice, géniteur*, voir Moreau Raguene et Longhi 2023).

En somme, ce travail sur la mise en discours de l'expérience de maltraitance parentale cherche son sens dans l'étude de ce que *font* les témoignages : quelle réalité construisent-ils et comment ? Quelle est la portée collective ou intersubjective de cette collection d'énonciations individuelles en « je » ? Il s'agit alors de problématiser une situation d'énonciation au regard du contexte – sociohistorique, technodiscursif – qui la sous-tend afin de faire sens de la mise en discours qui s'y joue. Je situe ainsi cette recherche au croisement de l'analyse du discours et de la sociolinguistique, dans une approche qui s'apparente à l'« analyse du discours sociolinguistique » que Josiane Boutet (2012 : § 14) s'emploie à caractériser ci-dessous :

Dans une analyse de discours qualifiable de « sociolinguistique » la question de l'agir verbal ne pourrait qu'être posée, avec toutes les conséquences théoriques et méthodologiques que ce positionnement implique. Cela supposerait probablement une réflexion critique sur la permanence de l'emprise, dans l'analyse du discours française, du texte (littéraire comme politique) et des écrits monumentaux. Cela impliquerait aussi d'appréhender la notion de situation sociale ou de contexte, non pas seulement au plan des cadres institutionnels ou historiques, mais aussi au plus près des pratiques non verbales des locuteurs dans leur articulation dynamique avec leurs pratiques langagières. Car comme le souligne avec justesse Laurent Filliettaz, « l'installation progressive de la notion de *l'action* dans le champ de l'analyse du discours n'est pas sans effets sur la manière de penser les rapports entre texte et contexte » (2006 : 71).

Les sujets sont la clef de voute de cette approche sociodiscursive, dans leur agentivité et tensions.

20 Je m'inspire ici des travaux sur la construction extrinsèque des référents en sémantique (notamment Cadiot & Nemo 1997, Lebas & Cadiot 2003, Nemo 2003) et leur application à l'analyse du discours par Julien Longhi (2015 par exemple), qui ont mis en évidence que les référents ne pouvaient être perçus ou conçus indépendamment de l'instance humaine mais étaient saisis dans le rapport entretenu avec celle-ci.

21 Sans entrer dans le détail ici, témoigner anonymement sur *Parents toxiques* à propos de l'expérience vécue avec ses parents biologiques ou adoptifs.

## Bibliographie

- AMOSSY Ruth, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du discours* 1, 2008, <<https://doi.org/10.4000/aad.200>>.
- AMOSSY Ruth, « Introduction : la dimension argumentative du discours-enjeux théoriques et pratiques », *Argumentation et Analyse du discours* 20, 2018, <<https://doi.org/10.4000/aad.2560>>.
- AYIMPAM, Sylvie, « Enquêter sur la violence », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines* 64, 2015, <<https://doi.org/10.4000/civilisations.3852>>.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève, « Bashing », in LORENZI BAILLY, Nolwenn et MOÏSE, Claudine, dir., *Discours de haine et de radicalisation : Les notions clés*, Lyon, ENS Éditions, 2023, p. 203208, <<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44000>>.
- BOUTET, Josiane, « Une analyse de discours sociolinguistique », in Grinshpun, Y., Nyée-Doggen, J., dir., *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012, <<https://doi.org/10.4000/books.psn.3313>>.
- CADIOT, Pierre, NEMO, François, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French Language Studies* 7, 1997, p. 127-146.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1694-à paraître, <<http://www.dictionnaire-academie.fr/>>, consulté le 22 juin 2024.
- GRECO, Luca. « Contexte », *Langage et société*, HS1, 2021, p. 65-68, <<https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0066>>.
- LAFORÉST, Marty, MOÏSE, Claudine, « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? », in Fracchiolla, B., Moïse, Cl., Romain, Ch., Auger, N., dir., *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 85-105, <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01969711>>.
- LEBAS, Franck, CADIOT, Pierre, « Monter et la constitution extrinsèque du référent », *Langages* 150, 2003, p. 9-30.
- LONGHI, Julien, « Essai de caractérisation du tweet politique », *L'Information Grammaticale* 136(1), 2013, p. 2532, <<https://doi.org/10.3406/igram.2013.4238>>.
- LONGHI, Julien, « L'acte de nommer comme constitution de formes : Discursivité de la production du sens », *Langue Française* 188, 2015, p. 121-136.
- MOÏSE, Claudine, MEUNIER, Emmanuel et ROMAIN, Christina, *La violence verbale dans l'espace de travail : analyses et solutions*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Bréal, 2019.
- MOREAU RAGUENES, Rose, « La construction du sujet agentif sur Parents toxiques : Analyse discursive d'un (re)maniement de soi par le témoignage de maltraitance parentale », mémoire de master 2, dir. Claudine Moïse, Université Grenoble Alpes, 2021, <dumas-03610362>.
- MOREAU RAGUENES, Rose, « (Dé)montrer la maltraitance parentale sur Instagram. Étude argumentative du récit extime catégorisant », *Cahiers de Narratologie. Analyse et théorie narratives* 42, 2022, <<https://doi.org/10.4000/narratologie.14214>>.
- MOREAU RAGUENES, Rose, LONGHI, Julien, « Peut-on recatégoriser son parent "toxique" ? Anatomie d'une renomination en contexte siconumérique », *Espaces Linguistiques* 6, 2023, p. 70-94, <<https://doi.org/10.25965/espaces-linguistiques.550>>.
- NEMO, Franck, « Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent ». *Langages* 150, 2003, p. 88-105.

- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, « Émique », *Homme* 38(147), 1998, p. 151-166, <<https://doi.org/10.3406/hom.1998.370510>>.
- PAVEAU, Marie-Anne, « Ce qui s'écrit dans les univers numériques », *Itinéraires. Littérature, textes, cultures* 20141, 2015, <<https://doi.org/10.4000/itineraires.2313>>.
- PICAL, Daniel, « L'autorité parentale dans le code civil », *Le Journal des psychologues* 9, 2014, p. 29-32, <<https://doi.org/10.3917/jdp.322.0029>>.
- REY, Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, [1993] 2010.
- REY, Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, tome 3, Pr-Z, Le Robert, 2019.
- ROSENCZVEIG, Jean-Pierre, « Annexe 3 : Repères chronologiques sur le respect de la personne de l'enfant », in Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, *Les violences sexuelles dans l'Église catholique. France 1950-2020*, 2021, p. 504-510, <<https://www.ciase.fr/rapport-final/>>.
- TISSERON, Serge, « Le désir « d'extimité » mis à nu », *Le Divan familial* 11, 2003, p. 53-62, <<https://doi.org/10.3917/difa.011.0053>>.
- TISSERON, Serge, « Intimité et extimité », *Communications* 88, 2011, p. 83-91, <<https://doi.org/10.3917/commu.088.0083>>.
- VERNET, Samuel, « Idéologie », in LORENZI BAILLY, Nolwenn et MOÏSE, Claudine, dir., *Discours de haine et de radicalisation : Les notions clés*, Lyon, ENS Éditions, 2023, p. 57-63, <<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.43865>>.

# Table des matières

Médéric Gasquet-Cyrus, Samuel Vernet, Sylvie Wharton	
Introduction	5
<i>Perspectives théoriques</i>	
Françoise Gadet, Emmanuelle Guerin	
Arguments pour une « sociolinguistique de la langue »	15
Marc Debono	
Idéologies scientifiques/dogmes dans la recherche en sociolinguistique (et en didactique des langues)	
Empirisme et réflexivité	25
Mohammed Zakaria Ali-Bencherif	
La sociolinguistique du domaine algérien	
Héritages, soubassements épistémologiques et innovations	37
Chloé Mondémé	
Quel genre de participants sont les animaux ?	
Éléments de réponse autour d'analyses d'interactions interspécifiques authentiques	49
<i>La sociolinguistique pour dire la société</i>	
Romain Colonna, Valeria Villa-Perez	
La marchandisation des langues minorées : vers une évolution inattendue	
Étude comparée entre la Corse et les Pouilles	65
Fabienne Leconte, Estelle Dagaut	
Analyser les dynamiques linguistiques au Bénin	
Retour sur une recherche collaborative	81
Bruno Maurer	
Positionnements et positionnalités	
Entre expertise et recherche sociolinguistique (et didactique)	93
	191

Félix Danos, Jean-François Grassin	
Cadres de participation et recherche participative	
L'exemple d'ateliers cartographiques	
auprès d'étudiants internationaux (IE)	107
<i>Quand dire la sociolinguistique, c'est faire</i>	
Marinette Matthey	
La sauvegarde des langues patrimoniales en Suisse romande	
XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècle	123
Christel Troncy, Estelle Dagaut, Expédit Boko-Vou, Grâce Udoh	
Le français langue de scolarisation au Bénin	
Recourir à des concepts sociolinguistiques	
pour ébrécher des idéologies diglossiques ?	135
Audrey Noël	
De la norme à la variation :	
quand la sociolinguistique rencontre l' <i>ortho</i> -phonie	
Quels changements épistémologiques pour les pratiques rééducatives ?	147
Rose Moreau Raguenes	
Saisir la maltraitance parentale	
Une approche discursive	163
Annette Boudreau	
Postface	
Le récit linguistique de soi comme catharsis, le corps comme mémoire	179

# LA SOCIOLINGUISTIQUE, À QUOI ÇA SERT ?

## SENS, IMPACT, PROFESSIONNALISATION

### LANGUES & LANGAGE

À la fois outils  
et matériau de  
communication  
et de création,  
image et filtre  
du monde,  
les langues  
réalisent par  
leur pluralité  
la singularité  
du langage.

À quoi sert la sociolinguistique? Quel est l'impact concret de cette discipline centrée sur la variation, les normes et les idéologies linguistiques, le plurilinguisme, les langues dans leur contexte social et plus largement la dimension sociale du langagier? Une vingtaine de chercheuses et chercheurs du Réseau francophone de sociolinguistique tentent de mesurer ces effets sur des domaines comme les politiques linguistiques et éducatives, la gestion et la perception du plurilinguisme, les langues minorées, mais aussi l'orthophonie, les interactions avec les animaux ou la maltraitance parentale. À partir de leurs terrains (Paris, Lyon, Corse, La Réunion, Suisse, Italie, Algérie, Bénin, Canada...), ces sociolinguistes proposent des analyses théoriques, épistémologiques et réflexives qui permettent non seulement de voir combien la sociolinguistique peut exercer une certaine influence sur ces mêmes terrains et sur la représentation des langues, mais aussi de plaider en faveur d'une sociolinguistique qui assume l'implication de celles et ceux qui, à travers leurs recherches, aspirent à changer au moins partiellement les processus de domination, minoration et discrimination linguistiques. À quoi ça sert de faire de la sociolinguistique? Ce livre permettra de fournir des réponses concrètes aux scientifiques, aux politiques, aux médias, aux communautés linguistiques, ainsi qu'aux étudiants désireux de suivre des cursus dans ce domaine.

Couverture

L'atrium de l'aile Est de la National  
Gallery à Washington D.C.,

© Scott Warren/Alamy banque d'images.

**Sylvie Wharton** est professeure de sociolinguistique à Aix Marseille Université, membre du LEST-UMR 7317. Elle est spécialisée en sociolinguistique du contact. Ses travaux sur la francophonie portent sur les pratiques langagières plurilingues, la socialisation langagière et les politiques linguistiques.

**Samuel Vernet** est maître de conférences à Aix Marseille Université au Laboratoire Parole et Langage (UMR 7309). Il étudie la construction et la circulation des discours et des idéologies à partir de deux terrains : l'enseignement du français en Acadie, au Canada et les discours de haine.

**Médéric Gasquet-Cyrus** est maître de conférences en sociolinguistique à Aix Marseille Université et au Laboratoire Parole et Langage (UMR 7309). Ses travaux portent principalement sur les accents et le français de Marseille dans un cadre de sociolinguistique urbaine, les normes du français et les dictionnaires.



Presses  
Universitaires  
de Provence

amu Aix  
Marseille  
Université

Éditions



23 €